



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 29 MARS 2018 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D30 - A4 - Résidence d'artistes - Convention d'occupation du logement communal sis au N° 8 rue Laurent Tourneur

Date de convocation : 23 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 23

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjointes ;

Gérard SICAUD, Nicole YATTOU, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Jean-Louis BORDESSOULES, Médéric DIRAISON, Anthony MORIN, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Antoine BORDAS, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 5

Jacques CARDET	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE
Patrice BOUCHET	donne pouvoir à	Daniel BARBARIN
Natacha MICHEL	donne pouvoir à	Jean MOUTARDE

Excusée : 1

Gaëlle TANGUY

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D30-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018
Affiché le 4 avril 2018

N° 30 - ASSOCIATION ANGÉRIENNE D'ACTION ARTISTIQUE – RÉSIDENTE D'ARTISTES – CONVENTION D'OCCUPATION DU LOGEMENT COMMUNAL SIS AU N° 8 RUE LAURENT TOURNEUR

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

La Ville dispose au N° 8 rue Laurent Tourneur, d'une maison d'habitation réservée à l'hébergement des artistes qu'elle accueille en résidence sur le territoire communautaire, en partenariat avec Vals de Saintonge Communauté.

L'A4 souhaite bénéficier de cette habitation du lundi 15 au vendredi 20 avril 2018 pour y loger la compagnie « Née d'un doute » qu'elle accueille en résidence pour la création de son spectacle « Duo d'escalier » à Saint-Julien-de-l'Escap. Cette compagnie est composée de 5 adultes.

Afin d'accéder à la demande de l'A4, il est proposé au Conseil municipal :

- d'accepter la mise à disposition de la maison d'habitation du N° 8 rue Laurent Tourneur du 15 au 20 avril 2018 ;
- de fixer à 100 € la location de celle-ci pour la période susvisée ;
- d'autoriser Mme la Maire à signer la convention d'occupation ci-jointe.

Le Conseil municipal, après délibération,
ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'**unanimité des suffrages exprimés (28)**.

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D30-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018
Affiché le 4 avril 2018

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.